

Règlement Cosplayeurs

Ce règlement vise à garantir une expérience agréable et sécurisée pour tous les passionnés et visiteurs du festival. Merci de votre coopération et de votre respect des règles.

Nous vous souhaitons un excellent festival et que la lumière d'Eärendil vous guide !

Article 1 : Respect des Lieux et du Public

Les cosplayeurs doivent se comporter de manière respectueuse envers les autres participants, les exposants et le personnel du festival. Toute forme de comportement inapproprié ou dérangeant est interdite.

Article 2 : Sécurité des Costumes et Accessoires

Les accessoires et armes factices doivent être fabriqués en matériaux sûrs (mousse, plastique, bois léger).

Les armes blanches authentiques (épées, dagues, etc.) sont autorisées, mais doivent rester en permanence dans leurs fourreaux. **Toute manipulation non autorisée de ces armes est interdite.**

Les armes et armures en métal doivent être soumises à un contrôle par le personnel à l'entrée pour vérification.

Tout accessoire liquide (peinture, produits toxiques et salissant), sous-pression (bombe lacrymogène, aérosol de peinture) ou de type volatile (paillette, confetti) n'est pas autorisé.

Les accessoires volumineux ou encombrants doivent être manipulés avec précaution pour éviter de blesser ou déranger les autres visiteurs.

Article 3 : Thème et Décence

Les costumes doivent être inspirés de l'univers médiéval fantastique, ou au plus proche de l'univers de *Tolkien*, de manière cohérente et appropriée.

Les costumes doivent respecter les normes de décence publique et ne pas être offensants ou provocants.

Article 4 : Photographies et Sessions de Photos

Les cosplayeurs acceptent de poser pour des photos avec le public de manière volontaire. Néanmoins, toute sollicitation doit rester respectueuse et dans un cadre approprié.

Il est interdit de photographier quelqu'un sans son consentement explicite.

Article 5 : Responsabilité

Chaque cosplayeur est responsable de ses effets personnels et de son costume. Le festival décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage.

En cas de non-respect des règles, les organisateurs se réservent le droit de demander à un participant de quitter l'événement.